

# Motion d'orientation de la liste [LAUR ?]

---

## I – Le contexte politique et social

Les salariés et leurs organisations sont aujourd'hui confrontés à des attaques d'une violence et d'une brutalité inédites qui visent particulièrement les services publics et la fonction publique. Elles sont menées dans le cadre d'une politique générale de destruction des acquis sociaux et d'une remise en cause systématique, méticuleuse des conquêtes du mouvement ouvrier.

Il s'agit de la volonté assumée de briser les cadres de solidarité, de remettre en cause le droit du travail et tous les droits fondamentaux des salariés.

C'est bien à une politique ouvertement réactionnaire que nous sommes confrontés, dissimulant derrière le masque de la prétendue « réforme » une authentique contre-réforme sociale. Ce n'est pas un hasard si un dirigeant du MEDEF pouvait écrire récemment qu'il fallait en finir avec le programme du Conseil National de la Résistance qui, en réponse à la mobilisation des masses à la Libération, a jeté les bases de la plupart des garanties collectives construites depuis plus de 60 ans.

C'est ainsi qu'une avalanche de déclarations, rapports, projets et mesures déjà entamées vise à :

- Casser la protection sociale solidaire,
- Dépecer le code du travail,
- Comprimer les salaires,
- Anéantir le système de retraites par répartition,
- Démanteler le statut de la Fonction publique,
- Détruire les services publics,
- Restreindre le droit de grève,
- Massacrer le service public d'éducation, de la maternelle à l'université,
- Asphyxier la recherche publique pour la privatiser.

En tant que salariés, agents de l'État et membres du service public de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche et de la culture, nous sommes touchés de plein fouet par tous ces reculs sociaux et particulièrement percutés par la RGPP.

Dans le même temps, l'organisation de la résistance et de la lutte est compliquée par le déficit d'alternative politique et le morcellement du mouvement syndical.

En outre, pour tenter de rendre sa politique « socialement acceptable », le gouvernement se pare des oripeaux d'un prétendu « dialogue social » et cherche à conclure des accords dont il espère qu'ils pourraient désamorcer les revendications des salariés. A cet égard, nous ne pouvons ignorer le fait que certains dirigeants syndicaux ont pris le parti d'accompagner, à des degrés divers, les mesures de régression à l'œuvre.

Ce n'est pas le choix que nous faisons, car nous pensons que dans ce contexte, les personnels doivent pouvoir compter sur une organisation syndicale unie et déterminée.

## **II- Contre la précarisation des conditions de vie et de travail, vive la solidarité, vive le syndicat !**

La situation faite aux salariés confirme le caractère indispensable de leur organisation collective. Contre l'individualisation croissante produite par l'affaiblissement des droits collectifs, les personnels ont besoin de tisser des liens de solidarité.

C'est indispensable pour peser plus fort, faire respecter les droits et pour faire aboutir nos revendications de fonctionnaires :

- Défense du statut de la Fonction publique et des statuts particuliers,
- Abandon de la RGPP et de toutes les mesures ou projets qui lui sont liés,
- Abrogation de la loi LRU,
- Restitution des emplois supprimés et créations de nouveaux à hauteur des besoins.

Le SNASUB-FSU, fort de sa représentativité acquise dans les élections professionnelles des différents secteurs, fort de ses élu(e)s dans les commissions et comités paritaires, fort de ses équipes militantes, mettra tout son poids dans la bataille pour défendre pied à pied les intérêts matériels et moraux des personnels.

C'est nécessaire pour faire valoir leurs intérêts de salariés et contribuer ainsi aux indispensables mobilisations interprofessionnelles en défense des acquis sociaux, en défense de la sécurité sociale, des retraites et pour l'augmentation générale des salaires. Le SNASUB avec la FSU milite pour que l'unité la plus large soit réalisée pour faire aboutir les revendications.

Enfin, le SNASUB-FSU ne peut faire l'économie de participer à la réflexion et à l'action pour transformer le monde, pour le rendre plus juste et plus solidaire. Notre syndicalisme ne saurait se satisfaire de cette société dans laquelle l'accaparement des richesses par quelques uns provoque injustices et précarité inacceptables. C'est le fondement de notre attachement aux services publics, à l'école publique, à leur défense, leur amélioration et leur développement, tant ils peuvent contribuer à lutter contre les inégalités existantes.

Oui, les personnels ont besoin d'un SNASUB-FSU plus fort, plus efficace dans l'organisation de leur combat pour défendre le service public et la fonction publique. Le fait qu'il regroupe les personnels de plusieurs filières, qu'ils soient titulaires ou précaires, de catégorie A, B ou C exerçant dans l'enseignement scolaire (services et EPLE), dans l'enseignement supérieur, dans de grands établissements nationaux, à la Culture et à Jeunesse et Sports, constitue à cet égard un atout.

### **III - De quel syndicalisme avons-nous besoin ?**

Parce qu'il est porteur d'un syndicalisme combatif de défense individuelle et collective de tous les collègues, le SNASUB-FSU ne renonce pas à la mobilisation des personnels en échange de pseudo avancées catégorielles. Non, les régressions sociales à l'œuvre ne sont pas une fatalité. Le syndicalisme doit être à la hauteur de l'enjeu : il doit se rassembler, sur des orientations claires et offensives et favoriser ainsi les perspectives de mobilisation.

Le SNASUB doit conforter son rôle d'information et de mobilisation des collègues : nous sommes pour un syndicalisme de lutte, qui ne refuse pas pour autant de négocier, mais en s'appuyant sur les revendications et la mobilisation des personnels.

Nous avons fait la démonstration de notre capacité à organiser l'action des collègues, par exemple contre l'évaluation notation en permettant que se développe le mouvement de dizaines de milliers de contestations de notations en 2007-2008.

Nous devons proposer l'action unitaire qui ne peut se construire que sur les revendications des personnels au moment où le gouvernement cherche à aliéner une partie du syndicalisme en l'associant aux contre réformes des salaires, des missions et des statuts.

Le mécontentement profond qui s'exprime parmi les personnels ne suffit pas à engager l'action ; il nous revient de prendre les initiatives permettant le rassemblement des personnels.

La division syndicale est aujourd'hui perçue comme un frein à la mobilisation victorieuse. La réaffirmation de notre volonté de réunification syndicale, à l'heure de la réforme de la représentativité des organisations syndicales, ouvre à nouveau un débat public dans lequel nous devons être une force de proposition sur une position claire :

Nous voulons l'unité syndicale pour, tous ensemble, défendre nos revendications et arrêter les remises en cause des droits et garanties collectifs.

C'est sur cette orientation que nous pouvons réunir les personnels en assemblées générales pour décider de l'action en ouvrant une réelle perspective de généralisation de l'action.